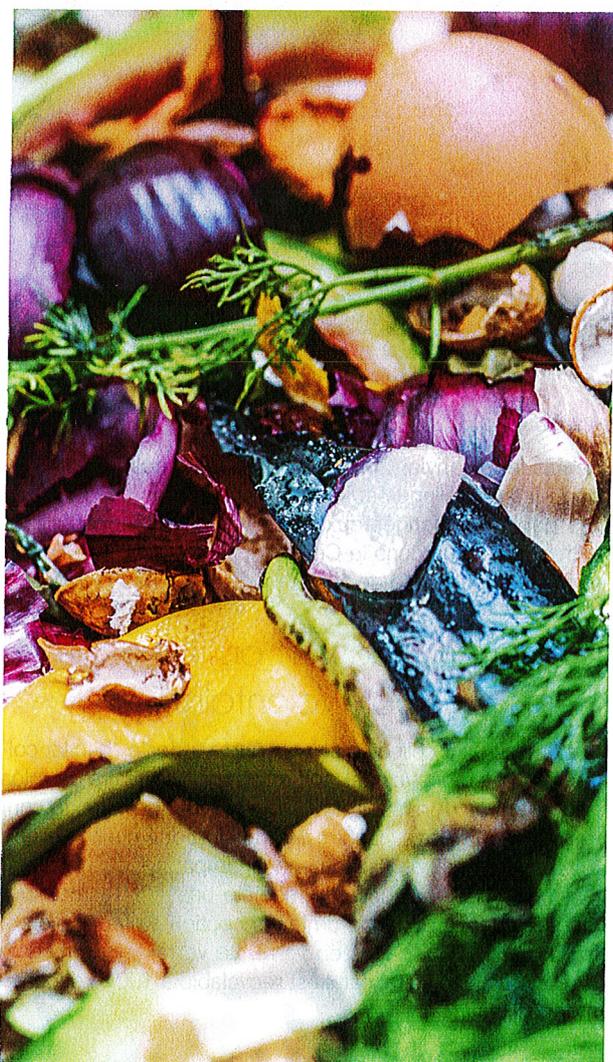


RÉDUIRE ET TRIER LES BIODÉCHETS : ON S'Y MET TOUS !

Les biodéchets représentent le tiers de nos déchets ménagers. Ce sont les déchets alimentaires (épluchures, légumes et fruits abîmés, restes de repas...) et les déchets verts dont les tontes des pelouses. Pour réduire leur volume et valoriser les matières organiques, la loi anti-gaspillage pour une économie circulaire de février 2020 prévoit l'obligation de trier les biodéchets à la source au plus tard le 1^{er} janvier 2024. L'échéance est arrivée. Pour vous aider, Châlons Agglo a mis à votre disposition du matériel de tri. Réduire la quantité de déchets collectés sur notre territoire et développer l'auto-recyclage des biodéchets en compost, c'est agir en faveur de la biodiversité et du climat. Alors, on compte sur vous !

RECYCLAGE : MODE D'EMPLOI

Début 2024, Châlons Agglo fait évoluer son dispositif de collecte sur l'ensemble de son territoire afin de proposer un service public harmonisé, réduire la production de déchets et inciter au geste de tri pour économiser des ressources naturelles, éviter le gaspillage et limiter les pollutions. Engagée également dans une démarche d'économie circulaire, notre collectivité place le recyclage comme une priorité. Reportage pour découvrir ce que deviennent nos déchets après la collecte.



Les biodéchets (bac vert)

Les déchets de cuisine tels que les épluchures ou les restes de repas, les produits périmés non consommés, mais aussi les déchets verts du jardin (pour rappel tolérés en complément du bac) sont acheminés à La Veuve, à l'Unité de Valorisation Agronomique (UVA) du Syvalom, le Syndicat de Valorisation des Ordures Ménagères de la Marne. A leur arrivée, les biodéchets sont broyés, puis humidifiés avec l'eau pluviale récupérée de la toiture du site. Ils sont ensuite placés pendant 45 jours dans des boxes bâchés afin qu'ils fermentent. Les biodéchets se décomposent grâce à la présence de micro-organismes qui se développent pendant 2 mois dans un environnement à 15° avant que le compost arrive à maturité. Après avoir reçu l'appellation "Compost" selon la norme NFU 44-051 révisée, ce compost est alors revendu aux agriculteurs marnais pour être utilisé en amendement organique.

Les emballages ménagers (bac jaune)

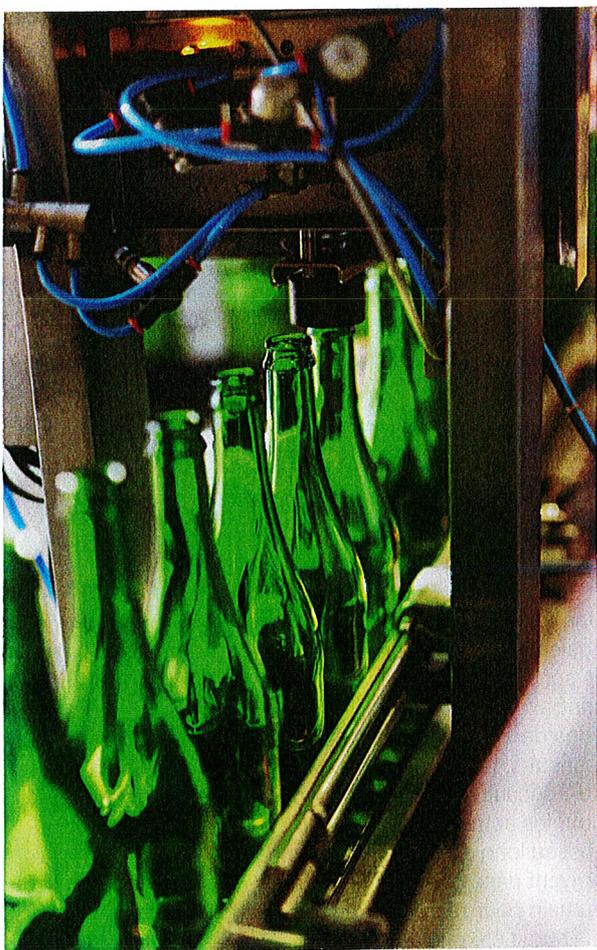
Une fois collectés, les emballages et les papiers arrivent également au Syvalom, mais cette fois sur le Centre de Tri. Ils sont alors triés mécaniquement par taille et les métaux sont extraits des autres emballages : l'acier (aérosols, bidons de sirop...) grâce à un électro-aimant et l'aluminium (canettes, boîtes de conserve...) par la machine à courant de Foucault. Les trieurs optiques entrent alors en action pour les autres emballages et les papiers.

Tout au long du process, les emballages triés et les papiers arrivent dans une cabine de tri et bénéficient d'un contrôle humain pour retirer ou remettre dans le bon flux le déchet qui aurait été mal aiguillé.

Une fois triés, les emballages sont stockés par matière, puis revendus pour être valorisés à nouveau :

- > Cartonnettes et Cartons : Saica Paper à Venizel (Aisne) et à Nogent-sur-Seine (Aube) pour redevenir des emballages en carton.
- > Plastiques : Recyclage des emballages en plastique essentiellement à Wellman France Recyclage à Verdun (Meuse). Ils sont transformés majoritairement en bouteilles et flacons (54 %), en fibres (23 %), barquettes, feuilles isolantes (14 %), tubes et tuyaux (7 %).
- > Métaux : Acier : Arcelor Mittal à Dunkerque (Nord) et aluminium : Regeal – Affimet à Compiègne (Oise). Ils ont permis de refaire des chariots de supermarché, des casseroles, des chaises, etc.
- > Briques alimentaires : Papeterie Lucart à Laval-sur-Vologne (Vosges) pour devenir du papier d'essuyage (mouchoirs en papier, papier toilette, essuie-tout).

Valeur Valorplast 2022



... et les papiers (bac jaune)

Depuis le 1^{er} janvier 2023, Châlons Agglo collecte en mélange les emballages et les papiers dans les bacs jaunes. Les papiers mélangés aux emballages sont séparés des autres matériaux dans le Centre de Tri et sont ensuite expédiés à la papeterie de Norske Skog à Golbey (Vosges).

Les verres (bac vert ou Points d'Apport Volontaire)

Les verres sont collectés soit en porte-à-porte (habitat collectif et restaurants/café), soit en apport volontaire dans les 150 colonnes disposées sur l'ensemble du territoire. Ils sont ensuite regroupés au Centre de Transfert du Pôle Technique Environnemental de Châlons-en-Champagne, puis acheminés chez O-I Manufacturing, société basée à Reims, spécialisée dans le domaine de la conception, la fabrication et la vente des emballages en verre. Le verre est un modèle d'économie circulaire, car il est recyclable à 100 % et quasiment à l'infini !

Les déchets ménagers non recyclables (bac gris)

Après un passage au Centre de Transfert du Pôle Technique Environnemental de Châlons-en-Champagne, les déchets ménagers arrivent au Syvalom et sont déversés directement dans la fosse de l'Unité de Valorisation Énergétique (UVE) avant d'être incinérés. 300 à 400 tonnes sont réceptionnées par jour ouvré et 12,5 tonnes de déchets non recyclables sont traitées par heure.

Ce procédé permet une double valorisation énergétique :

> Valorisation électrique alimentant le Réseau ERDF : depuis sa mise en service, l'installation produit de l'électricité à partir de l'énergie issue de l'incinération des déchets ménagers non recyclables, via un groupe turbo-alternateur à condensation. Ainsi, la chaleur présente dans le foyer et transformée en vapeur alimente une turbine, qui, couplée à un alternateur, va produire de l'électricité (principe de dynamo). Une partie alimente le réseau électrique ERDF, une autre est autoconsommée.

> Valorisation thermique à travers le Réseau de Chaleur Urbain et Industriel : depuis début 2023, le raccordement de l'UVE au nouveau réseau de chaleur urbain et industriel Chloé est effectif et permet ainsi de fournir de l'énergie thermique tout au long de l'année.

Il répond à une demande de chauffage urbain en hiver et d'eau chaude sanitaire de la ville de Châlons en été. Il alimente également la coopérative Luzéal de Recy pour sa campagne estivale de séchage de luzerne. /

Source : Syvalom

